



Rapport annuel

1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

L'ARCHIPEL DE L'AVENIR

Organisme communautaire de services aux adultes autistes

10 780 rue Lavergne • Bureau 304 • Montréal (Québec) • H3L 2L9

Tél. (438) 497-2724 • Fax (514) 360-3027 • Courriel : larchipeldelavenir@gmail.com

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Si l'année 2014-2015 a été une intense période de démarrage et d'organisation pour l'Archipel de l'avenir, 2015-2016 en aura été une de découvertes et d'apprentissages tous azimuts : structure et fonctionnement d'un OSBL, lois, règlements et registres, réseaux locaux et régionaux (santé et services sociaux, communautaire), cadre de subvention du logement social, règles de financement et j'en passe. Autant de choses à connaître pour construire de solides fondations à l'Archipel et lui assurer un futur prometteur. Et nous sommes dans la bonne voie.

En juin 2015, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons tenu notre assemblée générale de fondation, devant un parterre de personnes autistes et de parents soucieux de leur avenir. Sept administrateurs permanents y ont été élus, dont les cinq membres fondateurs, et les règlements généraux ont été adoptés à l'unanimité. Cette étape importante a donné une impulsion significative à L'Archipel.

Que dire de l'ampleur de la tâche : 2 898 heures de bénévolat ont été accomplies cette année. L'Archipel atteint maintenant 60 membres et ce nombre est en constante croissance. On dénombre 23 bénévoles qui aident au développement et à la réalisation des objectifs et des activités. Notre équipe a mis les bouchées doubles pour assurer le démarrage des ateliers d'autonomie résidentielle destinés aux adultes autistes. Nous sommes près du but et, à moins de vents contraires, nous pourrions réaliser cet objectif dès l'automne 2016. On doit ici remercier le comité des ateliers d'autonomie pour son travail assidu.

Il est important de noter que l'Archipel de l'avenir a participé à de nombreuses activités de réseautage et de partenariat. Soulignons que le CRADI a accueilli l'Archipel comme membre à part entière et a consenti à amender ses règlements en conséquence. Notre organisme est également devenu membre, à son plus grand bonheur, de Solidarité Ahuntsic. Cette table de concertation exerce actuellement auprès de nous un rôle « d'incubateur d'entreprise ». En plus de nous offrir un bureau, l'Archipel a accès aux salles du Centre communautaire Ahuntsic pour ses réunions ou ateliers et profite également de divers services de soutien. Un coup de pouce plus qu'apprécié compte tenu de nos très modestes moyens et un immense merci.

Enfin, difficile de passer sous silence le contexte difficile de la plus importante réforme gouvernementale du secteur de la santé entraînant des contraintes budgétaires sévères dans de nombreux programmes dans lequel a dû naviguer l'Archipel. Administrateurs et bénévoles sont aussi des parents et proches aidants d'un autiste d'âge adulte et, quoi qu'on en dise, ceux-ci ont subi les contrecoups de ces réformes auprès de leurs jeunes. Tout en travaillant d'arrache-pied au développement de l'Archipel, nombreux sont ceux qui ont aussi dû pallier aux effets de la réduction et de la réorganisation des services gouvernementaux en attendant que ces réformes deviennent pleinement opérationnelles. C'est tout à leur honneur et on doit lever notre chapeau bien haut et leur dire merci pour tant d'abnégation et de sacrifices. Je salue ici tous mes collègues du C.A. et tous les parents bénévoles.

Pour terminer, je voudrais souligner le travail exceptionnel de soutien de madame Carole Brousseau, organisatrice communautaire au CIUSSS du Nord-de-l'Île de Montréal. Sans son aide, sans ses précieux conseils, sans sa grande disponibilité, l'Archipel de l'avenir n'en serait pas là aujourd'hui. Merci Carole!

Paul Sénécal

MISSION ET PHILOSOPHIE

MISSION

L'Archipel de l'avenir développe et gère des projets d'habitation à loyer abordable pour des adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme et leur offre, ainsi qu'à leurs familles, une gamme de services de soutien communautaire pour favoriser à long terme leur autonomie, leur maintien réussi en logement et leur participation sociale.

VALEURS

Au plan administratif, ils se sont entendus autour

- de règles communes de gestion visant l'honnêteté et l'intégrité des administrateurs,
- de discussions et débats empreints de respect et de tolérance,
- de décisions fondées sur un esprit de justice, d'équité et d'égalité,
- d'une gestion éthique, transparente, qui reflète la responsabilité des administrateurs.

Au plan clinique, ils sont tombés d'accord sur la recherche d'intervenants, d'employés et de bénévoles

- qui agissent avec confiance auprès des adultes autistes, qui les considèrent comme des individus aptes à développer une vie autonome positive et qui les encouragent à entretenir une bonne estime d'eux-mêmes;
- qui démontrent un respect des personnes et dont les interventions sont totalement exemptes d'abus, d'intimidation ou de violence;
- qui maintiennent un climat d'ouverture, de sécurité, d'entraide, d'écoute et d'empathie.

VISION

Habité par la conviction que les adultes TSASDI ont le potentiel et le désir de vivre de façon autonome, dans un espace qui leur soit propre, l'Archipel de l'avenir les appuie dans ce projet en leur offrant un soutien adapté à chaque étape. Partant de la préparation, en passant par l'accès à des habitations de qualité et jusqu'au soutien communautaire, l'Archipel de l'avenir vise à offrir aux adultes TSASDI l'opportunité de prendre leur place en tant qu'individus autonomes intégrés dans la collectivité.

GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

L'AGA

La première assemblée générale, dite de fondation, lançant officiellement l'Archipel de l'avenir, s'est tenue le 9 juin 2015 en présence de 19 personnes, autistes, familles, amis et membres de la communauté sympathisants. Les membres présents ont étudié et adopté les règlements généraux de l'organisme et élu le conseil d'administration.

LE CONSEIL

L'Archipel de l'avenir est dirigé par un conseil d'administration de sept personnes provenant d'horizons professionnels diversifiés et ayant en commun le fait d'avoir un enfant adulte ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Le Conseil s'est réuni à onze reprises pendant l'exercice d'abord dans les locaux du CLSC Ahuntsic puis dans ceux de Solidarité Ahuntsic. D'entrée de jeu, les administrateurs ont choisi de travailler en collégialité, se partageant les différents rôles, mandats, dossiers et suivis.

Pour donner vie à ses valeurs de transparence et de partage, l'Archipel accueille à chacune de ses rencontres des parents d'adultes autistes. Ce groupe est composé d'une dizaine de personnes. Plus que des observateurs, ceux-ci participent et enrichissent les échanges en y allant de leur avis et de leur expérience. C'est d'ailleurs dans ce groupe que l'Archipel puise des personnes bénévoles membres de ses comités de travail.

LES COMITÉS

Six comités ont été créés pour réaliser le plan de travail que s'est donné l'organisme cette année :

- Comité Ateliers d'autonomie résidentielle
- Comité Communications
- Comité Financement
- Comité Habitation
- Comité Règlements généraux
- Comité Gestion et conservation des documents

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015 – 2016

Paul Sénécal
Président

Économiste-statisticien
Retraité de la SHQ

Sylvie Jetté
Vice-présidente

Bibliothécaire
Ville de Montréal

Ariel Guberman
Trésorier

Directeur administratif
Airtechni Inc.

Chantal Rivest
Secrétaire

Éducatrice en service de garde
Retraîtée de la Commission
Scolaire Marguerite-Bourgeoys

Micheline Gervais
Administratrice

Conseillère en emploi
Horizon Carrière

Jean-Marie Robert
Administrateur

Avocat – plaideur retraité
CSSST

Marjolaine St-Jules
Administratrice

Agente de relations humaines
Retraîtée du CHU Ste-Justine

■ Comité Ateliers d'autonomie résidentielle

Ce comité est composé de cinq membres. Ensemble, ils ont participé à la complète création du contenu de 14 ateliers préparatoires à la vie autonome en logement sur les sujets suivants :

Atelier 1	Réflexion avec les parents
Atelier 2	Questions à se poser AVANT de vivre seul en appartement
Atelier 3	S'organiser pour vivre seul en appartement
Atelier 4	Utilisation de l'argent et du budget
Atelier 5	Hygiène de vie et santé
Atelier 6	Alimentation
Atelier 7	Bilan de mi-terme avec les parents
Atelier 8	Identité et estime de soi : qui je suis, comment je me sens avec moi-même et les autres
Atelier 9	Gestion des émotions, du stress et de l'anxiété
Atelier 10	Habilités de communication et relations interpersonnelles
Atelier 11	Vie amoureuse et sexualité
Atelier 12	Informations liées au projet de devenir locataire
Atelier 13	Révision, évaluation et planification du repas (activité reconnaissance)
Atelier 14	Bilan, remise des diplômes et repas

Membres du Comité Ateliers d'autonomie résidentielle

Thérèse Chapdelaine
Ariel Guberman
Chantal Rivest
Marjolaine St-Jules
Madeleine Séguin

Chaque atelier d'une durée de deux heures est animé par deux éducateurs accompagnés d'un parent observateur, membre de l'Archipel. Il est prévu que douze des ateliers soient réservés aux adultes autistes et que deux ateliers soient offerts à leurs parents. Tout est prévu pour que les ateliers débutent dès septembre 2016. À la fin du présent exercice, plus de 80% du contenu est déjà rédigé.

Enfin, histoire de guider le travail du comité et afin de connaître les besoins en matière d'habitation et de services de soutien, un sondage destiné aux adultes autistes et aux familles a été élaboré. Celui-ci sera administré au début de 2016 – 2017.

Les membres du comité se sont réunis à 33 reprises en 2015 – 2016. Chaque rencontre a servi à penser, rédiger, réviser et corriger les contenus. Une fois ceux-ci déterminés, une synthèse des ateliers a été préparée sous forme de power point ainsi que l'identification du matériel à remettre aux participants à chaque atelier. Il convient ici de remercier Rêvanous et Marjolaine St-Jules qui ont aimablement autorisé l'Archipel à s'inspirer et à utiliser le matériel de leurs ateliers.

1 600

Nombre d'heures bénévoles consacrées par les membres du comité, seuls ou en équipe, pour compléter tous les mandats et peaufiner les contenus, le matériel, le financement, le déroulement et la logistique des ateliers.

■ Comité Communications

À l'automne 2015, devant la multiplication des rapports, formulaires et dossiers à compléter pour les divers organismes gouvernementaux et municipaux, le C.A. en est venu à mettre sur pied un comité formé de trois administrateurs ayant pour mandat de rédiger et proposer des textes de présentation de l'Archipel.

Membres du Comité Communications

Micheline Gervais
Sylvie Jetté
Jean-Marie Robert

Le mandat initial visait la rédaction de textes descriptifs sur l'histoire, la mission, les valeurs et les services de l'Archipel. Un texte intitulé « L'Archipel de l'avenir : un aperçu » a ainsi été élaboré puis diffusé lors d'activités de concertation.

Il ne fallait pas être un grand devin pour prédire que le mandat du comité allait s'élargir tout naturellement : gestion de la page Facebook (texte et visuel) et rédaction de communiqués (actualités, événement bénéfique, réunions, etc.) se sont progressivement greffées au mandat initial. Une sorte de « fil de presse » qui déroule la vie de l'organisme au fur et à mesure de son évolution.

En fin d'exercice, le comité est à rassembler les informations qui serviront à concevoir le dépliant de l'organisme. Il tente aussi de s'adjoindre un bénévole pour la mise à jour de la page Facebook. Il devra aussi clarifier les règles entourant les droits d'auteur et se pencher sur la création d'un site internet.

■ Comité Financement

Le comité s'est réuni à quatre reprises pendant l'exercice. À ces occasions, les membres ont d'abord arrêté un plan d'action puis se sont répartis les tâches :

- Identification des besoins et budget requis
- Recherche et identification de fondations, compagnies et élus à solliciter
- Rédaction du projet, échéancier et projections financières
- Envois, suivis et représentations

Membres du Comité Financement

Thérèse Chapdelaine
Édithe Gaudet
Chantal Rivest
Paul Sénécal

L'Archipel a bien sûr préparé un dossier complet pour déposer au PSOC une demande de reconnaissance et, nous l'espérons follement, de financement de démarrage via un « fond de tiroir ». Illusion. Déception. Notre demande a été rejetée pour inadmissibilité puisqu'aucun service direct n'était encore offert aux personnes autistes ou à leurs familles. Ce sera à refaire pour le prochain exercice et, cette fois, l'offre de services aura débuté.

Fin 2015, début 2016, plusieurs dossiers de demande de soutien financier ont été adressés aux députées du quartier dans le cadre du Soutien à l'action bénévole (Mme Christine Saint-Pierre et Mme Marie Montpetit) et au ministre de la Santé et des services sociaux (M. Gaétan Barrette) et à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de

vie (Mme Lucie Charlebois), dans le cadre de leur budget discrétionnaires. Une réponse favorable, un refus et deux dossiers restent sans réponse à la fin de l'exercice.

Mars 2016, des dossiers complets ont été adressés à six fondations et à une caisse Desjardins. De plus, lorsque possible, des rencontres ont été sollicitées pour expliciter les objectifs et services de L'Archipel.

Fin d'exercice, L'Archipel planifie l'organisation d'une activité bénéfique qui se déroulera à la mi-mai et, à cette fin, sollicitera son réseau. Une première occasion de « tester » la capacité de l'organisme à mobiliser les troupes. Il faudra attendre le prochain rapport d'activités pour connaître les résultats : le suspense est insoutenable !!

■ Comité Habitation

Plusieurs activités s'inscrivent dans le mandat du comité habitation :

- Participation aux rencontres du Chantier Habitation Ahuntsic
- Participation au comité de rédaction de la recommandation du Chantier Habitation Ahuntsic sur les besoins en logements sociaux et communautaires à MM. Coderre, Copeman, Desrochers et Gagnier
- Participation à deux événements de revendication du Comité logement Ahuntsic Cartierville sur le devenir du site Louvain
- Présence à l'assemblée générale annuelle du GRT Bâtir son quartier et à l'exposition itinérante
- Préparation d'une proposition de partenariat avec l'organisme La Traversée (offre d'achat sur les logements attenants au CHSLD Louvain)

Membres du Comité Habitation

Paul Sénécal

avec le soutien de

Carole Brousseau, CIUSSS du NÎM

Erwan Poënces, GRT Bâtir son Quartier

Désireux d'implanter son projet d'habitation dans le quartier Ahuntsic, l'Archipel mobilise ses troupes et appuie les revendications pour obtenir un pourcentage plus élevé de logements sociaux sur le site Louvain, propriété de la Ville de Montréal.

Bien sûr, le projet d'habitation de Rêvanous sert d'inspiration à l'Archipel qui, de son côté, souhaite des caractéristiques similaires :

- Immeuble réalisé dans le cadre du programme AccèsLogis (volets 1 et 3) – comportant entre 50 et 80 logements – en mixité avec des personnes de 55 et plus, des personnes handicapées et des personnes autistes
- Majoritairement des logements de 3 ½ pièces, avec services, balcons et entrées pour laveuse et sècheuse
- Espaces communautaires spacieux favorisant l'intégration des locataires entre eux et avec leur communauté et salle d'ordinateurs
- Financement pour du soutien communautaire en logement social
- Règlement d'immeuble permettant la présence d'animaux de compagnie, ceux-ci étant utiles pour réduire l'anxiété des personnes autistes.

■ Comité Règlements généraux

Les premiers règlements généraux ont été adoptés par les administrateurs provisoires le 21 mai 2015. Ils ont ensuite été approuvés à l'unanimité des membres présents à l'assemblée de fondation de l'Archipel tenue le 9 juin 2015.

Membres du Comité Règlements généraux

Jean-Marie Robert
Paul Sénécal

Cependant, à la suite des démarches entreprises en vue de l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance et pour répondre aux exigences de l'ARC, les administrateurs qui venaient tout juste d'être élus ont dû convoquer le 23 juin 2015 une assemblée générale spéciale pour approuver des lettres patentes supplémentaires. Cette « formalité » a permis à l'Archipel d'être reconnu officiellement le 29 juillet 2015 par la Division des organismes de bienfaisance de l'Agence du Revenu du Canada et ainsi de pouvoir émettre des reçus de charité à ses donateurs.

Cette étape, particulièrement riche en rebondissements, en discussions et en apprentissages pour le Conseil, est devenue source de complicité amusée entre les administrateurs.

■ Comité Gestion et conservation des documents

En l'absence d'un local/siège social, le sujet de la conservation des documents s'est imposé. Les administrateurs voulaient éviter un possible éparpillement compte tenu du nombre de personnes qui détiennent toutes une ou des parties de ceux-ci (documents de constitution, procès-verbaux signés, reçus de charité, registre des membres, etc.).

Membres du Comité Gestion et conservation des documents

Jean-Marie Robert
Ariel Guberman

Afin de réfléchir à un système de classement, les administrateurs ont invité Mme Jeannine Nobert, de l'Université du Troisième Âge d'Ahuntsic, à leur faire une présentation sur un « système de gestion documentaire sur un nuage (OneDrive).

Les travaux du comité ont été ralentis en raison de la priorisation d'autres dossiers. Celui-ci sera repris dans le prochain exercice, d'autant que l'Archipel de l'avenir a obtenu un local au Centre communautaire Ahuntsic en fin d'exercice.

RÉSEAUTAGE ET PROMOTION

Les membres de l'Archipel ont été très actifs au chapitre du réseautage et de la présentation de l'organisme à différentes instances et tribunes. Partout, on leur a réservé un accueil chaleureux et manifesté un réel intérêt pour la mission poursuivie.

De nombreuses participations et interventions de notre part ont conduit le Comité Régional des Associations pour la Déficience Intellectuelle (CRADI) à modifier leurs règlements pour intégrer l'autisme. Les membres de l'Archipel ont profité de chaque tribune pour présenter l'organisme et sa mission. Ils ont eu une participation assidue à

- Solidarité Ahuntsic (table de concertation en développement social)
- Chantier Habitation Ahuntsic (concertation d'intervenants en logement social – ville, arrondissement, GRT, institutions, promoteurs de projets, secteur privé, etc.)
- Fédération québécoise de l'autisme
- APDITED
- Autisme Montréal
- Table de concertation DI/TSA du Nord-Est de Montréal
- Inter-tables de concertation DI/TSA du Sud-Ouest de l'Île, de l'Ouest de Montréal et Nord-Est de Montréal

Soutenu par le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, via une ressource conseil en organisation communautaire, l'Archipel s'est rapproché d'organismes ayant des vocations similaires dans Ahuntsic, Rêvanous et la Maison Point de Repère dans un contexte de partage, d'information et de soutien mutuel.

Le comité communication est aussi très actif pour relayer à son réseau de nombreuses informations sur les actualités qui concernent l'autisme : événements, articles, développements récents, bulletins d'organismes, etc.

En somme, malgré de modestes moyens, les membres de l'Archipel ont permis à l'organisme de se faire « voir » et de se faire connaître, et à leur étonnement parfois, de se faire reconnaître.

MEMBRES ET BÉNÉVOLES

Il est intéressant de constater qu'en fin d'exercice l'Archipel compte déjà 60 membres en règle. Plusieurs sont des parents d'adultes autistes. Ceci reflète assurément le grand besoin ressenti pour des services de soutien.

De ceux-ci, 23 offrent leur temps et leur talent, avec une intensité variable. Ensemble, ils ont réalisé 2 898 heures de bénévolat en 2015 – 2016 pour réaliser toutes les tâches (comités, rédaction, représentations, réponse téléphonique et courriels, Facebook, C.A., etc.). Plus d'un poste et demi à temps complet !



GROS GROS MERCI à ...

- Rémy ALAURENT • Thérèse CHAPDELAINÉ • Gilles CLOUTIER • Édith GAUDET •
- Étienne GAUDET • Micheline GERVAIS • Ariel GUBERMAN • Javier GUBERMAN •
 - Sylvie JETTÉ • André LAVEAULT • Micheline LEGAULT • Michelle LÉGER •
 - Audrey-Ann MÉNARD • Geneviève MÉNARD • Jeannine NOBERT •
- Chantal RIVEST • Jean-Marie ROBERT • Marjolaine ST-JULES • Robert SEARLE •
 - Robert SEARLE Jr • Madeleine SÉGUIN • Paul SÉNÉCAL • Alejandra VERA •

PERSPECTIVES 2016 – 2017

Pas de répit à l'horizon pour les membres de l'Archipel : l'exercice 2016 – 2017 sera tout aussi occupé que celui qui vient de se terminer. Sur la planche à dessin ...

- Débuter les ateliers d'autonomie à l'automne
- Reprendre le dossier de demande de financement au PSOC
- Poursuivre les démarches de recherche de financement
- Déterminer et organiser une activité annuelle de financement
- Explorer la pertinence d'offrir des activités de loisir pour les personnes autistes membres de l'Archipel et des cafés rencontres thématiques pour les parents
- Examiner l'opportunité d'organiser un samedi « portes ouvertes » pour faire connaître l'Archipel
- Rédiger un document descriptif du projet d'habitation
- Et, sans grand risque, gageons que des imprévus et des surprises nous attendent !

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'accueil réservé à l'Archipel de l'avenir par les adultes autistes, par les parents, par les organismes et par les tables de concertation est très rassurant et très encourageant. Même modeste, notre organisme s'est fait une place cette année dans notre communauté et nous entendons poursuivre sur notre lancée pour assurer sa reconnaissance et, surtout, sa pérennité.

Nos premiers doutes ont fait place à une solide certitude : l'Archipel de l'avenir a sa raison d'être et sa mission est des plus pertinentes et incontournables. Les parents savent bien qu'ils n'ont d'autre choix que de s'impliquer eux-mêmes s'ils veulent quelque amélioration dans les conditions de vie des adultes autistes. En unissant leurs forces et en créant l'Archipel de l'avenir, ils se sont donné un outil dynamique et rassembleur pour s'y attaquer.

L'Archipel de l'avenir, c'est bien sûr avant tout des personnes... généreuses, volontaires, énergiques, soucieuses du mieux-être des personnes autistes et prêtes à beaucoup pour défendre leurs intérêts. Déjà largement impliquées dans la vie d'un adulte autiste, elles mettent temps et talents de toutes natures au service d'une cause. Elles ont toute notre admiration et notre gratitude.

Enfin, nous souhaitons remercier particulièrement Mme Carole Brousseau pour son intense implication auprès de l'Archipel de l'Avenir et dont les conseils et les interventions toujours pertinents permettent d'avancer sur le chemin que nous avons emprunté.